

Decroly Flash

Le journal de l'Association des amis de l'école publique Decroly
49, avenue Daumesnil - 94160 Saint-Mandé

Tél. : 01 43 65 99 17 - Email : asso@ecoledecroly.com - www.ecoledecroly.com

Ateliers du samedi matin

En Primaire

Dates provisoires :

Période 1 : 23/11, 7-14/12, 11-18-25/01

Période 2 : 01-08/02, 08-15-22-29/03

Théâtre (1 et 2)
Représentations d'espaces - cartes, maquettes (1)
Constructions en papier (1)
Cuisine (1 et 2)
Journal (1 et 2)
Film Western (1 et 2)
Menuiserie, (1 et 2)
Fabrication de bijoux (1)
Expression corporelle Yoga (1)
Arts plastiques (1),
Couture (1 et 2)
Initiation au mandarin (1)
Calligraphie (1)
Système hydraulique (2)
Réparation de vélos (2)
Et d'autres ateliers non encore fixés...

Au Collège

Cuisine
Couture (1^{er} et 2^e trimestres)
Jardins et plantes
Haidong Gumdo (3^e trimestre)
Photo argentique
Photo numérique (1^{er} trimestre)
Vidéo
Photoshop (2^e trimestre)
Sketch up (3^e trimestre)
Tai-chi (1^{er} trimestre)
Volumes (2^e trimestre)

L'association permet de donner à l'école les moyens de sa pédagogie : participer aux actions de l'association c'est soutenir l'école !

Edito

Le 10 octobre 2013, les membres du Conseil d'Administration m'ont accordé leur confiance en m'élisant présidente de l'Association des Amis de Decroly. J'ai été très touchée de cette marque de confiance et après un an passé activement au sein de notre école, je mesure bien la responsabilité qui m'est confiée.

Je souhaite que la nouvelle équipe fonctionne de façon très collégiale et que chacun prenne sa place avec l'énergie et l'esprit d'initiative que cela demande. Il me semble que la nouvelle équipe concentre ces deux qualités, l'année devrait être belle !

Je tiens à rendre hommage à Gilles Sentenac notre président sortant que j'ai pu côtoyer et apprécier tout au long de l'année dernière et dont je salue l'engagement fort et constant pour notre école. C'est une chance que le nouveau CA puisse compter sur sa présence au sein du bureau en tant que vice-président car son expérience et son ancienneté sont nécessaires et bienvenues.

Mes motivations pour cette année sont de faire en sorte que l'Association se porte au mieux et qu'ainsi elle puisse contribuer efficacement au bon fonctionnement de notre école dans sa spécificité.

Pour cela, votre mobilisation est essentielle : les cotisations perçues sont en baisse depuis

plusieurs années, pourtant, chacun est directement concerné par la survie de l'Association.

Cette cotisation est un peu la colonne vertébrale de notre association : faisons en sorte, tous ensemble, de rester debout !

D'autre part, alors que notre Ministre de l'Education Nationale souhaite refonder l'école, je suis intimement convaincue que notre école et sa pédagogie ont quelque chose à raconter dans ce contexte et peut être un rôle à jouer en se faisant mieux connaître. Pourquoi la pédagogie Decroly que nous défendons tous ne pourrait-elle pas profiter au plus grand nombre ? Notre école aurait à y gagner une reconnaissance et au-delà un statut qui pourrait la protéger.

Ayant vécu l'école ailleurs pour mon enfant jusqu'en 5ème, je mesure pleinement la chance que nous avons tous de pouvoir confier nos enfants chaque jour à une équipe engagée et bienveillante qui applique la pédagogie Decrolyenne. J'ai une grande confiance en l'intelligence de ce groupe. J'emploierai donc mon mandat, avec l'équipe du CA, à faire en sorte que l'école puisse vivre pleinement et que sa richesse soit connue et reconnue.

Marie Claude ISTA

Je cotise, tu cotises... nous soutenons l'école !

L'Association des amis de l'école Decroly soutient directement l'école dans la spécificité : organisation des événements, communication, financement des ateliers du samedi, aides aux classes vertes et aux différents projets des enseignants. Elle est composée de parents et d'enseignants

Dans d'autres écoles, les parents cotisent à une coopérative scolaire et cette cotisation est systématique chaque année. A Decroly, si rien n'est obligatoire, le paiement de la cotisation est une démarche essentielle des parents, qui confirment ainsi leur engagement et la cohérence de leurs choix pédagogiques.

Montant des cotisations pour l'année 2013-2014 :

- 72 euros pour les familles ayant un enfant à l'école,
- 80 euros pour les familles ayant deux enfants,
- 87 euros pour les familles de plus de deux enfants,
- 28 euros pour les anciens (élèves, parents, enseignants...).

Vous pouvez également faire un don !

Pour les foyers imposables, l'association vous fournit un justificatif afin de déduire cette somme de vos impôts.

Vous êtes non imposables ? Vous pouvez ne verser que 33% de la cotisation.

*Vous avez besoin
d'une aide ou
d'échelonner les
paiements pour la
classe verte de votre
enfant ? Contactez
l'association ou
le parent référent
de la classe.*

Agenda

Prochaine réunion du
CA le 19/11
à 20h30.

*Le parent référent
est un maillon
essentiel au bon
fonctionnement
de la communication
entre nous tous.*

On parle de nous

Un excellent reportage sur
l'école Decroly a été réalisé par
Christine Siebert pour RFI.
Pour l'écouter, cliquez sur le
lien proposé sur la page
d'accueil de notre site
www.ecoledecroly.com.

*Vous souhaitez
participer aux
travaux d'une
commission ? Passez
au Secrétariat ou
parlez-en avec le
parent référent de
votre classe.*

Le Conseil d'Administration de l'association Decroly (CA)

Le C.A. est l'instance de représentation
démocratique des parents et de l'ensemble de la
communauté scolaire puisqu'il a la particularité,
unique en France, de réunir en son sein des
parents et des représentants des enseignants.
Cette configuration s'inscrit dans l'histoire de
l'école qui a été créée à l'initiative de parents
avec le soutien d'enseignants.
Les membres du C.A. se réunissent une fois par
mois. Les membres de la communauté scolaire
peuvent assister à ces réunions.

Les nouveaux membres du Conseil
d'administration de l'association des amis de
l'école Decroly ont été élus lors de l'Assemblée
Générale qui s'est tenue le 1^{er} octobre dernier. La
première réunion du CA a eu lieu le 10 octobre. A
cette occasion, le bureau a été élu, les parents
référents ont été désignés et les premières
commissions ont été créées.

Parents référents

Le parent référent représente les parents d'une
classe dans laquelle il a un enfant. Il doit ainsi :

- transmettre les informations aux parents sur
la vie de l'école via les infos transmises par le
CA ou l'équipe enseignante
- transmettre les informations sur la vie de la
classe au sein du groupe parents et
enseignant(s) de la classe et éventuellement
faire remonter des points particuliers à
aborder en CA (dont les réunions entre
l'équipe enseignante et les parents
représentants élus ont lieu tous les mois)
- créer du lien entre tous les parents d'une
même classe, voire ponctuellement entre
différentes classes de différents niveaux,
(organisation des goûters du vendredi, des
pique-niques de fin d'année...)
- mais il ne s'agit pas d'être l'éternel
rapporteur des problèmes auprès des
enseignants... de même qu'un parent
référent n'est pas habilité à résoudre les
problèmes entre une famille et le corps
enseignant.

Les commissions

Les commissions permettent aux parents de
l'école de s'investir concrètement dans la vie de
l'école. Conjointement avec des membres du CA,
elles permettent d'avancer ensemble sur des
sujets-clés, selon les priorités, les intérêts et les
compétences de chacun.

Cette année, les membres du CA sont :

L'équipe enseignante

Florence Beaujou	enseignante
Floriane Buvat	enseignante
Françoise Delahaye	directrice primaire
Yann Geffriaud	enseignant
Manuelle Girard	enseignante
Julien Lafitte	coordinateur collègue
Sophie Séchet	CPE
Emmanuel Vdv	enseignante

Les parents

Stéphanie Benitah	trésorière	6 ^e
Nadine Daou	vice-présidente	MJE/6 ^e
Jacques Davy	trésorier adj.	7 ^e
Marie-Eve De Grave		6 ^e
Richard Di Mascio		MJE/11 ^e /8 ^e
Guy Famechon		4 ^e
Marie-Claude Ista	présidente	4 ^e
Michel Lévi		MJE/6 ^e
Isabelle Litty		3 ^e
Laura Promeneur	secrétaire adj.	MJE/4 ^e
Alice Simonet-Nkouka	secrétaire	6 ^e /4 ^e
Barbera Visser		GJE/9 ^e
Gilles Sentenac	vice-président	Ancien

Liste des parents référents pour chaque classe :

- PJE : Claire (Antonin)
- MJE : Laura (Louna) et Sabrina (Emma)
- GJE : Barbera (Elias)
- 11^e : Richard (Enio)
- 10^e : Marine (Lila)
- 10^e/8^e : Delphine (Zia)
- 9^e : Florence (Antonin)
- 8^e : Agene (Owen)
- 7^e : Jacques (Léo)
- 6^e : Alice (Adèle)
- 5^e : Emmanuel (Maya)
- 4^e V : Marie-Claude (Emile)
- 4^e F : Florence (Julia)
- 3^e : Isabelle (Hadrien) et Coralie (Sara)

Restez au courant !

Toute l'actualité de l'école
est sur notre site :
www.ecoledecroly.com.

Cette année, les premières commissions créées
lors de la dernière réunion du CA sont les
suivantes :

- Rénovation de l'école
- Braderies
- Liens avec les anciens
élèves/parents/enseignants
- Decroly Flash
- Faire connaître l'école